

Recherche gagnant 700 000 €

Ça pourrait être un heureux gagnant au Loto que la Française des jeux rechercherait pour récupérer ses gains.

Ça pourrait être aussi la joueuse chanceuse qui, en mettant 2 euros dans une machine à sous, a gagné cette somme.

Rien de tout ça...L'heureux gagnant est un membre du Directoire, qui, après quelques années de bons et loyaux services, aspire à une retraite paisible.

C'est donc l'indemnité de départ que va toucher le DRHS Gérard DUSART, présent à la CEIDF entre avril 2013 et juin 2016, soit une indemnité de 233333€ par année de présence

Nous tenons bien évidemment cette information d'une source très proche de la direction. Elle émane directement du Comité de Rémunération de la CEIDF.

Bien sûr, vous pensez bien que cette somme s'ajoute à l'intéressement et la part variable du dit Gérard DUSART.

Indécent

C'est le seul mot qui vient à l'esprit ;

- Alors que certains de nos collègues n'arrivent pas à se loger correctement.
- Alors que ce DRH n'a même pas dénié recevoir les salariés des CRC en grève durant trois semaines,
- Alors que le directoire n'accorde même pas de faveur aux victimes des inondations,
- Alors que vous travaillez en sous effectif quasi-permanent,

Comment ces dirigeants peuvent-ils s'octroyer de telles indemnités tout en prônant l'austérité salariale, la remise en cause des accords existants, la course aux objectifs sans limites ?

- ⇒ Que dire de ce directoire qui n'a de cesse de vous dire que le social coûte cher ?
- ⇒ Que le comité d'Entreprise coûte une fortune,
- ⇒ Que les salaires en CEIDF sont trop élevés,
- ⇒ Qu'il n'est pas normal de payer des indemnités garderie,

- ⇒ Qui peste contre les primes vacances,
- ⇒ Qui hurle contre les congés payés trop nombreux,

On ne va pas se plaindre tout de même !

Rappelons-nous que, grâce à certains syndicats, dont la CFDT et la CGC, l'ensemble des salariés de la CEIDF s'est vu octroyer une augmentation de salaire de 0,5% en mars 2016.

Soit une moyenne de 15 euros mensuel.

La CGT revendique le partage des richesses

Oui, l'entreprise progresse et se développe fortement,
Oui, la Caisse d'Épargne Ile de France va bien,
Oui, les comptes sont au vert,
Oui, les résultats commerciaux sont très bons, « part variable en hausse »,
Oui, les résultats financiers sont excellents, l'intéressement le montre.

Ce n'est qu'avec vous et ensemble que nous pourrons récupérer notre dû.

Le président du directoire, chantre du coefficient d'exploitation n'a pas l'air choqué de dilapider vos efforts à un seul individu en lui accordant une telle indemnité.

Nous vous invitons à nous faire part de vos réflexions sur le versement de cette indemnité injustifiée sur notre boîte cgtceidf@orange.com

Le secrétariat

Isabelle MAUZAT-MARTIN, Bernard DANTEC, Jean-Michel EDON, Christian LEBON, Stéphane RUFFIN